



avant



après

Commune de Laconnex

Rapport administratif et financier 2019





Table des matières

Introduction.....	5
Conseil municipal.....	13
Administration générale	17
Documents officiels.....	17
Office de l'État civil	18
Demande de naturalisation.....	18
Démographie	18
Bureau de vote.....	19
Bâtiments communaux	19
Police et gardes-frontières	20
Sécurité civile.....	21
Sapeurs-pompiers	21
Office Cantonal de la Protection de la Population et des Affaires Militaires (OCPPAM)	22
École	22
Petite enfance.....	23
Culture et manifestations.....	23
Parcs et promenades.....	29
Sports	29
Jeunesse	32
Société de jeunesse.....	32
Aînés.....	33
Prestations sociales.....	33
Aide humanitaire	34
Centre de formation au Burkina Faso (www.burkina.ch)	34
Subventions à des œuvres caritatives.....	35
Transports publics.....	35



Protection de l'environnement	36
Gestion des déchets	36
Comptes communaux	38
Commentaire financier	39
Remerciements	40
Annexes	42



Introduction

Année charnière que cette année 2019 qui a été marquée par la fin des **travaux de rénovation du bâtiment de la mairie**. Votre commune dispose maintenant d'une infrastructure moderne et accueillante qui permettra, en particulier, aux personnes à mobilité réduite d'avoir un accès facilité.

Bien sûr que les nombreux choix opérés quant à l'aménagement et aux éléments de décoration ne seront pas du goût de tous, mais l'ensemble me paraît très équilibré, fonctionnel et esthétique à la fois.

Ce rapport me donne l'occasion de retracer un bref historique de cette rénovation. La construction du bâtiment date de 1850, année du divorce retentissant de Soral-Laconnex. La toute jeune commune n'avait alors pas d'école, ni de mairie et le bâtiment abritera les deux entités. Petite parenthèse, en 1955, cette maison vit naître votre maire actuel et elle abritera pendant plusieurs années la banque Raiffeisen du village.

Une rénovation légère fut entreprise dans les années 1970 et vit la création de la salle du conseil municipal au deuxième étage, qui était jusqu'alors un grenier. A cette période, la commune était d'ailleurs une des plus pauvres du canton.

En 2017, meilleure fortune retrouvée, le conseil municipal se décida pour une nouvelle rénovation, mais cette fois beaucoup plus conséquente. Plusieurs options furent explorées, notamment celle d'accoler un cube sur la façade sud pour créer un guichet d'accueil ou de construire une tour extérieure à l'arrière du bâtiment pour y accueillir un ascenseur. La volonté de vos autorités étant clairement d'éviter toute modification architecturale de l'extérieur, décision fut prise de garder le gabarit existant et de supprimer l'appartement au premier étage pour gagner de l'espace utilisable.

Un mini concours architectural, réservé aux professionnels résidant dans la commune, ayant manifesté leur intérêt à contribuer à notre projet, a été organisé. Le choix du conseil municipal s'est porté sur le projet de Monsieur Jaime Golub, car il respectait la volonté du conseil de ne pas toucher à l'enveloppe du bâtiment et faisait des propositions originales d'aménagement des espaces intérieurs. Je le remercie chaleureusement.

La municipalité fit en outre le choix de confier la conduite des travaux à la société Guillet constructions qui avait déjà réalisé le bâtiment locatif Vy-Neuve à notre grande satisfaction.

Après une année de travaux, durant laquelle la mairie a fonctionné dans un container provisoire, je suis fier aujourd'hui, de dire que l'investissement de CHF 1.6 millions voté par le conseil municipal n'a pas été dépassé. L'ensemble de la construction et des aménagements intérieurs auront coûté CHF 1'450'000.

Reste néanmoins à régler un différend majeur avec le service cantonal des sites. En effet, malgré les efforts que nous avons consentis pour trouver des solutions aux nombreuses demandes, parfois totalement injustifiées et inappropriées, de ce service, notre architecte a



été condamné à une amende record de CHF 20'000, vu la taille modeste du projet. En résumé, il nous est reproché d'avoir démoli partiellement l'ancien plancher entre le rez et le 1^{er}. Cette démolition était obligatoire, vu l'état très détérioré de la structure porteuse en bois. La situation a pourtant été communiquée, dès qu'identifiée, à l'autorité cantonale, mais celle-ci n'a pas réagi durant des mois. Contraints d'avancer sur le chantier, nous avons pris la décision d'aller de l'avant et de réaliser en lieu et place de l'ancien plancher, une nouvelle structure métallique beaucoup plus solide, et rappelons-le, totalement invisible puisque recouverte par le plafond. Considérant la mauvaise foi du service des sites et sa faillite à suivre le chantier dans un délai raisonnable, j'ai décidé de soutenir notre architecte dans une procédure judiciaire de recours contre cette sanction et ai mandaté un avocat pour défendre notre cause.

Quoi qu'il en résulte, c'est un immense plaisir pour ma part de voir cette belle rénovation terminée. Pour certains, cette nouvelle infrastructure pourrait paraître démesurée, mais la mission d'une gestion politique digne de ce nom impose d'anticiper les besoins futurs. Pour terminer sur ce sujet, j'adresse ici mes plus vifs remerciements à toutes celles et ceux qui ont œuvré, afin que nous puissions dorénavant accomplir notre travail et recevoir la population dans les meilleures conditions.

Un autre dossier d'importance sur lequel le conseil municipal et la mairie ont travaillé tout au long de l'année est bien évidemment la réalisation de la **première étape de construction du séparatif des canalisations** communales. Le cahier des charges détaillé des travaux ayant été réalisé par notre bureau d'ingénieurs et validé par l'Office cantonal de l'eau, des rencontres avec les propriétaires privés, concernés par la première phase de la construction en 2020 au chemin de Mollaz, ont été organisées afin que chacun puisse prendre connaissance de l'impact sur son propre foncier et des contraintes quant aux emprises de chantier et aux accès aux parcelles.

En parallèle, a également avancé la recherche de solutions en matière de mobilité pour la circulation des habitants et des transports publics. En effet, certaines routes devront être fermées au trafic pour pouvoir réaliser les travaux. Soyez certains que notre but est de limiter au maximum dans le temps les impacts sur la vie quotidienne en planifiant au mieux l'avancée du chantier. Pourtant, par avance, je vous remercie de faire preuve de compréhension pour les inconvénients momentanés que ces travaux très importants pour notre commune vont provoquer.

Vous serez en outre satisfaits d'apprendre que le conseil municipal a pris la décision d'aider les propriétaires de Laconnex à financer une partie des frais de raccordement aux nouvelles canalisations communales qui incomberont à chaque propriétaire. Le principe d'une subvention unique, à concurrence de CHF 7'000 par raccordement de foncier privé, est ainsi acquis. Les modalités d'octroi de cette aide financière seront précisées en temps voulu. Sachez néanmoins que je suis soucieux que ce principe de subventionnement perdure durant la totalité de ce projet, qui va s'échelonner sur de nombreuses années. Aussi, anticipant le changement de législature en 2020, je serai attentif à en inscrire le principe dans la délibération du crédit d'investissement qui sera votée par le conseil municipal début 2020.

Toujours au chapitre des canalisations, la construction en cours de 3 habitations à **l'impasse des Jumelles** a posé de nombreuses difficultés. En effet, le système d'assainissement réalisé



a été particulièrement mal conçu ; d'une part il ne correspond pas à l'autorisation de construire et, d'autre part, les canalisations installées ne seront pas compatibles avec le futur réseau séparatif communal sans une reprise complète. Aussi, il sera nécessaire que la commune mandate une étude auprès d'un bureau d'ingénieurs, afin de mettre à disposition de l'ensemble des riverains du secteur un réseau séparatif répondant aux critères d'incorporation au réseau secondaire communal.

Suite à la résolution adoptée par le conseil municipal en 2018 préavisant négativement la Fiche relative à **l'aéroport de Genève** dans le cadre de la révision du plan fédéral des infrastructures aéronautiques, la commune a été sollicitée à nouveau par enquête publique portant sur la modification du règlement d'exploitation de Genève aéroport. En résumé, il est proposé de mettre en place un système de quotas pour les vols retardés au départ de Genève et décollant après 22h. Ce système de quotas bruit reposerait sur un « Gentlemen's Agreement », soit un accord entre Genève Aéroport et les compagnies aériennes, qui ne serait pas légalement contraignant. Le conseil municipal a jugé que ce processus de gestion des retards des avions opérant au départ après 22h reste un modèle très théorique qui pourrait dans la réalité s'avérer inopérant à l'aune des considérations purement économiques de l'aviation civile. Aussi, la commune a formulé une opposition à cette modification de règlement.

A la fin de l'année 2018, le Grand Conseil a voté la loi 11976 qui modifie les limites de zones sur le territoire de la commune d'Avusy, afin de créer **une zone industrielle et artisanale** exclusivement affectée à des activités de recyclage de matériaux minéraux. Il s'agit là uniquement de permettre à l'entreprise Maury de légaliser ses activités industrielles en zone agricole, dossier épineux pour l'Etat depuis des dizaines d'années, auquel étaient opposés tant les milieux agricoles, de protection de la nature que les communes environnantes, dont Laconnex. Aussi, il a été décidé de lancer un référendum cantonal contre cette loi. La récolte de signatures a abouti, avec le soutien des communes, et l'entreprise Maury a immédiatement lancé un recours auprès de la Chambre constitutionnelle demandant l'invalidation du référendum. A fin 2019, après une année de procédure, la Cour constitutionnelle a rejeté les recours des plaignants. Bien qu'estimant que les communes n'étaient pas en droit de soutenir le référendum, la Cour a refusé d'annuler celui-ci du fait que le nombre de signatures récoltées était quasi deux fois supérieur au minimum légal et donc que le concours des communes ne pouvait pas être considéré comme étant décisif. Il est certain que les plaignants n'en resteront pas là et porteront l'affaire devant le Tribunal fédéral.

Après 15 ans de lutte, nos demandes répétées auprès du canton de traiter sérieusement le dossier des **constructions illégales en zone agricole** ont finalement été entendues. Malheureusement, l'Etat, à mon sens, a fait preuve d'un excès de zèle et d'un manque de discernement regrettable. En effet, il a contraint les propriétaires à démolir toute construction, même mineure, dans ces petits jardins, ce qui n'était pas du tout mon intention. Je regrette cet état de fait, même s'il est la conclusion d'un manque de coopération des propriétaires depuis des années.

Autre sujet qui trouve un début d'aboutissement est le financement des travaux indispensables au stade afin de **rénover les terrains de foot**. Le FC Etoile Laconnex a connu un accroissement considérable du nombre de joueurs, ce dont je ne peux que le féliciter, et il est indéniable que les terrains sont très sollicités par les entraînements et

matches. Toutefois, j'ai toujours plaidé pour que la charge financière soit mieux supportée par l'ensemble des communes, dont proviennent les membres du FCL. Ce débat a fait l'objet de nombreuses discussions au fil des années avec mes collègues des exécutifs communaux de la Champagne pour, enfin, aboutir à l'automne. En effet, les 5 communes concernées (Aire-la-Ville, Avusy, Cartigny, Chancy et Soral) sont entrées en matière pour la création, sous la conduite de Laconnex, d'un groupement intercommunal, dont l'objectif premier sera d'élaborer un projet de cofinancement en vue de la rénovation des terrains, devisée à 2 millions.

Dernier objet que je souhaite encore mentionner ici : **le plan des transports publics 2020 - 2024**. La commune a tenté, sans succès, de faire valoir son point de vue lors des discussions entre le canton et les communes de la Champagne, afin d'assurer une meilleure desserte de bus à Laconnex. A l'horizon de la fin des travaux de prolongement du tram 14, les lignes de bus régionales vont être remaniées. Ce qui m'importait en priorité était de plaider en faveur d'un itinéraire de notre ligne L jusqu'à Pont-Rouge, afin que vous puissiez directement accéder au réseau Léman express (CEVA). Seuls des véhicules à grande capacité reliant les gares, par souci d'efficacité et comme la commune de Soral a persévéré dans son refus du passage de bus articulés, le canton n'a malheureusement pas accédé à notre demande.

***LE SECRÉTARIAT DÉMÉNAGE
EN JUILLET 2018***



**DÈS SEPTEMBRE 2018, LA
DÉMOLITION DÉMARRE**



LA RECONSTRUCTION PREND FORME



**FINALEMENT, EN JUIN
2019, LA MAIRIE
DÉVOILE SES
NOUVEAUX LOCAUX**



L'entrée



La salle de l'ancienne école



La cuisine du rez



La réception



Le bureau des adjoints



Le secrétariat



Le local d'archives



Le bureau du maire



La cuisine de la salle du conseil municipal



La salle de réunion



La salle du conseil municipal

Conseil municipal

Le conseil municipal s'est réuni 10 fois en 2019.

Pour rappel, le Conseil municipal de la législature 2015-2020 est composé de :

Hubert DETHURENS, maire



Véronique RUDAZ, adjointe au maire



Jean-Pierre GANTNER, adjoint au maire



Les conseillers municipaux :

Thierry
ARN



Jean
BATARDON



Andreea
CAPITANESCU
BENETTI



Maxime
DETHURENS



Marc
DUPRAZ



Stéphane
GROBETY



Olga
MERMET



Dominique
PASCUAL



Bradley
STILLWAGON



Laurent
THEVENOZ



Laurent
ZIMMERMANN





Outre le suivi des travaux de rénovation de la mairie, les points à l'ordre du jour des séances du Conseil municipal ont été les suivants :

21 janvier 2019

- Droit d'opposition aux décisions de l'assemblée générale de l'ACG relative à l'octroi, en 2019, par le Fonds intercommunal d'une subvention d'investissement complémentaire de Fr 1'500'000.00 en faveur du Grand Théâtre
- Consultation relative à la mise à jour sur le réseau de transports publics et du schéma directeur sur rail
- Proposition de mise à jour du règlement communal sur la gestion des déchets

11 février 2019

- Résolution relative à la mise à jour du schéma directeur du réseau sur rail
- Mise en séparatif du réseau communal : suivi
- Naturalisation : huis-clos

18 mars 2019

- Terrain de foot : rénovation du terrain synthétique
- Concept opérationnel cantonal 2030 sécurité incendie – proposition de résolution

15 avril 2019

- Présentation des comptes 2018
- Naturalisation : huis-clos



13 mai 2019

- Rapport administratif et financier du maire pour l'exercice 2018
- Approbation des comptes 2018 : délibération
- Contrat de rachat de l'électricité photovoltaïque produite au stade
- Vidéo-surveillance de la déchetterie

17 juin 2019

- Subvention communale en vue du raccordement des fonciers privés au séparatif
- Flaconnage : fin de l'opération test
- Achat d'un nouveau camion, suite au vol du Mitsubishi



16 septembre 2019

- Droit d'opposition aux décisions de l'assemblée générale de l'ACG
- Projet travaux de mise en séparatif : bilan de la séance de présentation du 2 septembre ; subvention communale relative au raccordement des fonciers privés
- Déchetterie : vidéo-surveillance

14 octobre 2019

- Droit d'opposition aux décisions de l'assemblée générale de l'ACG
- Budget 2020 : présentation
- Bureau de vote 2020 : nomination des présidents et vice-présidents
- Eclairage public : rapport d'audit des SIG
- Groupement intercommunal de Centre sportif de Laconnex : projet de statuts
- Signalisation dans le village

18 novembre 2019

- Budget de fonctionnement 2020 : délibération
- Contribution au FIDU 2020 : délibération
- Dégrèvement de la taxe professionnelle communale 2020 : délibération
- Travaux de mise en séparatif du réseau 1^{ère} étape : suivi
- Modification du Règlement de location des terrains communaux

16 décembre 2019

- Droit d'opposition aux décisions de l'assemblée générale de l'ACG
- Travaux de mise en séparatif du réseau 1^{ère} étape : suivi et délibération
- Modification du Règlement de location des terrains communaux : approbation
- Travaux canalisations impasse des Jumelles
- Suppléants aux conseillers municipaux

Les procès-verbaux des séances du Conseil municipal sont publiés régulièrement sur notre site internet www.laconnex.ch.



La composition des commissions est la suivante :

Formation des commissions

Membre de l'Exécutif responsable

Finances

Jean-Pierre Gantner

Président : Stéphane Grobéty

Membres : Thierry Arn, Maxime Dethurens, Dominique Pascual

Bâtiments et sécurité civile

Jean-Pierre Gantner

Présidente : Andreea Capitanescu Benetti

Membres : Thierry Arn, Dominique Pascual, Bradley Stillwagon, Laurent Zimmermann

Ecole et jeunesse

Véronique Rudaz

Président : Marc Dupraz

Membres : Maxime Dethurens, Stéphane Grobéty, Laurent Thévenoz

Sports, culture et loisirs

Véronique Rudaz

Président : Thierry Arn

Membres : Jean Batardon, Marc Dupraz, Olga Mermet, Laurent Zimmermann

Routes et circulation / Parcs et promenades

Jean-Pierre Gantner

Président : Bradley Stillwagon

Membres : Jean Batardon, Andreea Capitanescu Benetti, Maxime Dethurens, Stéphane Grobéty

Aide sociale

Véronique Rudaz

Présidente : Dominique Pascual

Membres : Jean Batardon, Andreea Capitanescu Benetti, Olga Mermet, Laurent Thévenoz

Protection de l'environnement et déchets

Véronique Rudaz

Président : Laurent Thévenoz

Membres : Marc Dupraz, Olga Mermet, Bradley Stillwagon, Laurent Zimmermann

Administration générale



Le secrétariat de la mairie (1 poste à plein temps) est assuré par Mme Catherine Koumrouyan, secrétaire comptable, et Mme Nadia Dupraz, secrétaire communale, et est à votre disposition le mardi de 14h00 à 18h15 et le jeudi de 10h00 à 12h00.

En dehors de ces horaires, le soussigné, ses adjoints et le secrétariat de la mairie vous reçoivent volontiers sur rendez-vous. Vous pouvez contacter la mairie par courriel à notre adresse info@laconnex.ch ou par téléphone au 022 756 15 69.

Les informations officielles sont affichées aux panneaux d'affichage communaux (en face de la mairie et place du Four-Banal).

Sur notre site Internet, www.laconnex.ch, vous trouverez toutes les actualités et informations communales régulièrement mises à jour.

Documents officiels

En 2019, ce sont 21 demandes de cartes d'identité qui ont été traitées par le secrétariat de la mairie.

Les demandes de passeports sont à effectuer directement auprès de l'Office cantonal de la population, rte de Chancy 88, 1213 Onex.

Le secrétariat délivre également gratuitement des attestations de domicile aux citoyens suisses.



Office de l'État civil

L'état civil est géré par un groupement intercommunal, dont le siège est à Bernex. C'est donc à la mairie de cette commune que vous devez vous adresser pour toutes les formalités ayant trait à l'état civil (tél. 022 850 92 92).

Pour les habitants de la commune ou étant originaires de Laconnex, la célébration d'un mariage dans notre mairie est bien entendu toujours possible. En 2019, mes adjoints et moi-même avons eu le plaisir d'en célébrer 4.



Demande de naturalisation

Deux demandes de naturalisation ont été présentées et acceptées par le conseil municipal en 2019.

Démographie

Au 31 décembre 2019, notre commune comptait **692** habitants.

Evolution démographique

	2015	2016	2017	2018	2019
Population début d'année	620	664	650	681	693
Naissance	8	7	2	4	4
Décès	2	2	5	2	1
Mouvement migratoire	38	19	34	10	-4
Population fin d'année	664	650	681	693	692

Répartition démographique 2019

Hommes	Femmes	0 – 19 ans	20 – 64 ans	65 ans et +	Part en % des étrangers
335	357	138	403	151	14.3

En comparaison à la population cantonale, Laconnex se situe en 43^{ème} position parmi les 45 communes genevoises (les deux autres plus petites communes étant Russin et Gy).

Bureau de vote

Dans sa séance du 14 octobre 2019, le Conseil municipal a nommé les responsables du local de vote pour l'année 2020. Il s'agit de :

Monsieur Pascal Koumrouyan, Président
 Madame Elsbeth Romer, Vice-présidente
 Madame Betty Aldi, suppléante du
 Président
 Madame Connie Fogler, suppléante de la
 Vice-présidente.

Je remercie les actuels responsables pour leur dévouement. Si vous êtes intéressé par cette fonction, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de la mairie ou le président du bureau de vote.



Bâtiments communaux

- **Café Chez le Docteur :**
 - Diverses réparations suite aux deux effractions successives.
- **Ecole :**
 - Installation de trois tableaux interactifs dans les salles de classe.
 - Réparation des stores.



➤ **Locatifs :**

- Travaux de menuiserie sur une porte d'entrée.
- Pose d'un meuble dans une cuisine, suite à la dépose d'un lave-vaisselle.
- Entretien général des canalisations.
- Réparation d'un évier.
- Réparation d'une chaudière.
- Remise en pente d'un chéneau.
- Dépannage de l'éclairage extérieur.
- Réparation d'une conduite d'eau chaude.

➤ **Voirie :**

- Réparation sur la porte.

➤ **Centre sportif :**

- L'armée, ayant besoin de locaux durant les travaux de la nouvelle caserne, loue actuellement notre salle de gymnastique un jour par semaine, pour un montant annuel de CHF 2'500.00.

Police et gardes-frontières

Depuis quelques années, la commune mandate une société de sécurité privée qui est chargée de la surveillance du village, ainsi que de veiller à la tranquillité publique. Pour ce faire, des patrouilles de surveillance parcourent la commune plusieurs fois par semaine, principalement de nuit. Si vous observez un acte malveillant ou douteux, vous pouvez contacter la société :

Guardian Security Agency
Tél. 0800 800 817 (24h/24)

Toutefois, je vous rappelle que la **police cantonale au 117** reste votre interlocuteur de **premier recours** lors d'incidents.

Gendarmerie de Lancy-Onex
Route du Pont-Butin 55 – 1212 Lancy – tél. 022 427 64 20.

Pour ce qui concerne les gardes-frontières, les coordonnées sont les suivantes :

Centrale d'engagement et de transmission du corps des gardes-frontières
Tél. 0800 800 310 (appel gratuit) ou 022 979 19 55.

Sécurité civile

Sapeurs-pompiers

L'année 2019 a été relativement calme pour la compagnie de sapeurs-pompiers.

Elle est intervenue pour un sauvetage d'oiseau au début d'année, puis le 15 juin, suite au violent orage qui s'est abattu sur Laconnex, la compagnie a été mobilisée dans sept lieux quasiment simultanément. Tous les moyens de pompage ont été déployés afin de lutter contre la montée des eaux.



Je profite de ces quelques lignes pour vous rappeler que, lorsque vous avez besoin des pompiers, vous devez composer le **118**. Ainsi, toutes les demandes seront centralisées et les forces d'intervention auront une vision globale de la situation. En finalité, les interventions pourront mieux être coordonnées et les sinistres seront plus efficacement traités.

Entre ces interventions, la compagnie a pu s'aérer l'esprit en partant en Crète durant le pont du Jeûne genevois. Cette sortie, magistralement organisée par la dynastie Mandallaz, a permis de resserrer les liens entre les sapeurs et toute une ribambelle de joyeux retraités.

L'effectif de la compagnie se stabilise à 22 sapeurs, dont 2 officiers, 4 sous-officiers et 16 sapeurs. Cette répartition permet à la compagnie de remplir les missions dévolues à la satisfaction de tous.

Cap.	ARN	Thierry
Lt.	BRYOIS	Christophe
Sgmt.	FOUCHAULT	Rémi
Four.	GABERT	Sébastien
Sgt.	MERMET	Stéphane
Cpl.	LACHAT	Thomas
Sap.	EMERY	Guillaume
Sap.	DETHURENS	Xavier
Sap.	HUBERMAN	Benjamin
Sap.	DETHURENS	Maxime
Sap.	MANDALLAZ	Luc
Sap.	MC GILL	James
Sap.	CATTIN	Laurent
Sap.	MANDALLAZ	Henri
Sap.	MANDALLAZ	William
Sap.	DAVID	Vincent
Sap.	GERARDI	Yves-Antoine
Sap.	BRETON	Denis
Sap.	CIRAUDO	Delio
Sap.	HONEGGER	Julien
Sap.	LACHAT	Denis
Sap.	BAVAUD	Julien

Office Cantonal de la Protection de la Population et des Affaires Militaires (OCPAM)

Notre commune fait partie du regroupement « Champagne » dont le poste de commandement est à Bernex. L'adjoint au maire, M. Jean-Pierre Gantner, assiste régulièrement aux réunions.

Aujourd'hui, son coût par habitant est de CHF 16.30.



École

Notre école primaire comportait trois classes à la rentrée scolaire 2019/2020, regroupant les élèves de 5^{ème}, 6^{ème}, 7^{ème} et 8^{ème} primaires. Mme Marine Schuwey, Mme Lara De Oliveira et M. Rudolf Graf en assurent l'enseignement. Plusieurs maîtres spécialisés interviennent également pour les sciences, le soutien scolaire, les activités sportives, musicales et manuelles.

C'est avec plaisir que la commune soutient financièrement les différentes activités et sorties organisées par les enseignants, en particulier le transport pour les cours de natation au bassin de l'école de Perly.

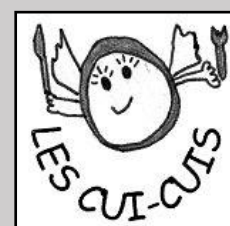


La traditionnelle fête des promotions était organisée par Soral le vendredi 28 juin.

La fête de Noël, organisée par Laconnex, a eu lieu au centre sportif. Après les traditionnels chants des enfants et la visite du père Noël, les festivités ont continué dans la convivialité et la bonne humeur dans la salle polyvalente décorée pour l'occasion avec les bricolages des enfants.

La direction de notre école, regroupée au sein de l'établissement scolaire de Perly-Certoux, Compesières, Soral et Laconnex, est assurée par M. Frédéric Heiz.

L'association « **Les Cui-Cuis** » continue d'assurer cette prestation indispensable aux familles, quatre fois par semaine, du restaurant scolaire. En moyenne 29 enfants à Soral et 22 à Laconnex en bénéficient. En outre, est organisé un accueil de 7h30 à 8h et de 16h à 18h à l'école de Soral, fréquenté par 13 enfants.





Le comité de l'association comprend des représentants des deux communes de Soral et Laconnex (Mme Véronique Rudaz, adjointe au maire), ainsi qu'un représentant des parents par village.

Le co-financement des communes de Soral et Laconnex couvre le déficit annuel d'exploitation (CHF 16'696.00 pour Laconnex en 2019).

Les menus des enfants peuvent être consultés sur le site internet de la commune.

Petite enfance

Notre jardin d'enfants "Les enfants de la Feuillée" a accueilli cette année 20 enfants (14 de Soral et 6 de Laconnex) de 2 à 4 ans.

Mme Dominique Pascual, conseillère municipale, représente notre commune au sein du comité.

La commune de Laconnex a contribué au financement de la structure pour un montant de CHF 10'520.00.



L'Association "Le Couffin"

continue de son côté à soutenir le placement d'enfants de la Champagne en famille d'accueil de jour. La commune, représentée par Mme Véronique Rudaz, participe régulièrement au comité et a contribué au financement de cette structure à hauteur de CHF 3'291.00.



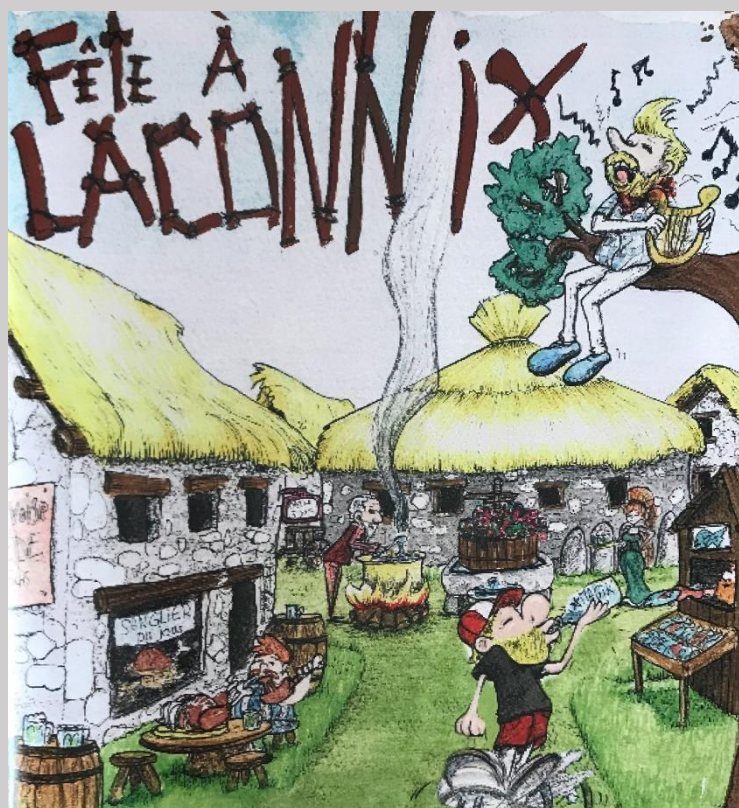
La recherche de familles d'accueil reste une priorité pour l'association, afin de pouvoir offrir plus de possibilités de garde.

Culture et manifestations

- Le gros événement culturel de l'année aura bien sûr été la grandiose fête de **Laconnex**.

Du 9 au 11 août Laconnex s'est transformé en village gaulois. Cette fête fantastique, sous un soleil radieux, restera dans les mémoires !

La commune a soutenu cette fête à hauteur de CHF 22'609.00.









- **Le tournoi de Jass** du FC Etoile Laconnex a eu lieu le 9 février.
- La Jeunesse a organisé **une soirée raclette et dansante** le 23 février.
- Le 30 mars, **le bal du Printemps** a eu lieu au centre sportif, organisé par la Jeunesse.
- Le 6 avril, nous avons eu le plaisir de recevoir dans notre salle communale, **deux troupes d'improvisation théâtrale**, Les Croisés de Genève et Les Croma'Nyon de Nyon pour un match fort sympathique.
- **Les journées des supporters** du FC Etoile Laconnex ont eu lieu au centre sportif les 15 et 16 juin.
- Le 30 juin, **le tournoi de Pétanque** organisé par la Jeunesse s'est déroulé sur la place en face de la mairie.
- **La fête du 1^{er} août** a eu lieu à Soral.
- **La Soirée d'Été Vintage Jazz Quartet** en faveur de notre centre de formation au Burkina Faso, organisée par Soral et Laconnex, s'est déroulée le 23 août à Soral.
- **L'inauguration de notre mairie rénovée** a eu lieu sous les arbres de la place en face de la mairie le samedi 24 août. De nombreux villageois ont ainsi eu l'occasion de visiter le bâtiment.





- Le 26 septembre, à l'occasion de la première extinction transfrontalière de l'éclairage public, une soirée d'observation astronomique « **la nuit est belle** », a été organisée par Stéphane Grobety, conseiller municipal, dans un champ vers le moto-cross, en collaboration avec le club des amateurs d'astronomie de la Vallée Verte et alentours (A3C). Ce fut une belle soirée, dont une vingtaine de personnes ont pu profiter, même s'il a fallu jouer avec les nuages.
- Le traditionnel **bal d'Halloween**, organisé par la Jeunesse, s'est tenu le 26 octobre au centre sportif.
- **La fête de l'Escalade**, organisée par le FC Etoile Laconnex, a une nouvelle fois rencontré un franc succès. Je me permets néanmoins une petite remarque quant à l'attitude peu respectueuse de certains adolescents qui se sont littéralement jetés sur la marmite, à la faire tomber de la table. J'encourage le club à chercher une solution pour que cela ne se reproduise plus.
- **Deux boîtes à livres** sont toujours mises à votre disposition, dans le parc de jeux en face de la mairie et devant l'école, afin d'échanger des livres. Pour rappel, merci de ne pas considérer cette boîte comme un dépôt, mais d'y laisser deux à trois livres au maximum. De plus, les boîtes étant à disposition de tous, veillez à ne pas déposer d'ouvrages susceptibles de choquer un jeune public.
- **Le Bibliobus** continue de recevoir un très bon accueil. Lors des onze passages de l'année, il a été fréquenté par 414 personnes, et environ 1500 ouvrages ont été empruntés. En moyenne, le bibliobus a accueilli 35 personnes par passage. Le coût pour la commune s'élève à CHF 6'977.-.
- Chaque mois, et c'est maintenant une tradition, **le Marché** ouvre ses étals sur la place en face de la mairie. L'ambiance est garantie ! Je tiens à remercier ses organisateurs pour la mise en place et l'animation de ces conviviales journées qui rassemblent à chaque fois beaucoup de nos villageois. 2019 a comblé les organisateurs par un grand nombre de samedis ensoleillés.
- **Les Dames paysannes de Laconnex**, 13 membres en 2019, ont, quant à elles, apporté leur précieux concours à la réussite de nos fêtes villageoises et du marché pour la plus grande joie des gourmands ! Si vous souhaitez rejoindre cette sympathique association, n'hésitez pas à contacter sa présidente, dont vous trouverez les coordonnées sur le site communal.





- La commune continue de soutenir de nombreuses activités culturelles locales et régionales, notamment la Chorale de la Feuillée, le Winter Live Music Festival, le Gena Festival, la kermesse d'Avusy, l'association Culture et rencontre et d'autres événements pour un montant de CHF 5'000.00.

L'entrée en vigueur au 1er janvier 2016 de la nouvelle Loi sur la restauration, le débit de boisson, l'hébergement et le divertissement (LRDBHD) et son Règlement d'application (RRDBHD) implique que les communes sont dorénavant compétentes pour délivrer les autorisations aux organisateurs de manifestations et d'événements de divertissement public qui ont lieu sur leur territoire.

Dès lors, toute personne désirant organiser une manifestation doit remplir une demande d'autorisation. Les formulaires nécessaires à cette demande sont disponibles sur le site internet de la commune ou directement en ligne, via le guichet unique de l'Etat de Genève (<http://ge.ch/e-demarches/manifestations>).

Parcs et promenades

Tout au long de l'année, notre employé communal assure efficacement l'entretien des espaces publics, avec l'aide de jeunes du village à la belle saison.

Comme chaque année, les chênes ont été traités contre les chenilles processionnaires.

Sports

Le FC Etoile Laconnex dénombrait en 2019 pas moins de 330 joueuses et joueurs répartis en 13 équipes. Le club est heureux de travailler avec des entraîneurs et entraîneuses toujours aussi motivé(e)s et nos jeunes (et moins jeunes) montrent beaucoup de plaisir à venir s'entraîner et jouer au football.

Le fait marquant de cette année 2019 est sans doute le déplacement des juniors au tournoi de Pâques à Hasselt en Belgique. Un grand merci aux organisateurs, aux accompagnants et aux nombreux parents qui ont fait le déplacement, ainsi qu'au Club des 100 qui finance une partie de cet événement.

Le FC Etoile Laconnex a également eu le bonheur de participer à la Fête de Laconnex. Je remercie également le club pour l'organisation annuelle de la Fête de l'Escalade ainsi que du traditionnel tournoi de Jass en hiver.



Le comité du FC Etoile Laconnex se tient bien entendu à votre disposition pour toute demande ou question. Rappelons que leur engagement et celui des entraîneurs est à 100% du bénévolat.

Vous trouverez toutes les informations nécessaires et les contacts sur le site internet: www.fcetoilelaconnex.ch.

Le Club des 100 du FC Etoile Laconnex compte aujourd'hui 160 membres qui soutiennent notre club de football.

En 23 années d'existence, ce club de supporters a aidé le FC Etoile Laconnex, tout particulièrement son secteur formation et juniors, pour un montant total de plus de CHF 265'000.00. Cette année encore, il a largement contribué à équiper les enfants de notre école de football. Il a également versé des indemnités aux jeunes qui s'occupent avec dévouement de nos huit équipes de juniors et a financé à hauteur de CHF 4'000.00 un déplacement de nos jeunes footballeurs qui ont eu le bonheur de participer à un tournoi en Belgique. Un grand merci à son Comité.



Si vous souhaitez rejoindre le Club des 100, envoyez un message à l'adresse suivante : clubdes100laconnex@gmail.com.



Tournoi en Belgique en avril 2019



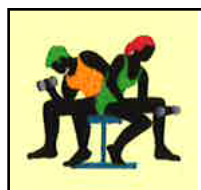
- Deux **sorties à skis**, ont été organisées en collaboration avec la commune de Soral, le 26 janvier et le 2 mars.
- Nous avons une nouvelle fois mis à disposition de la population des abonnements du **Genève-Servette Hockey club**, ainsi que du **Genève-Servette Football club** pour assister aux matches de championnat.

Je remercie les collaborateurs du café "Chez le Docteur" qui continuent à gérer la remise des billets à la population.

Les associations suivantes offrent de nombreuses possibilités de cours.

Je profite de cette occasion pour les remercier pour leur investissement et les activités qu'elles déploient. Vous trouverez leurs coordonnées sur notre site Internet.

Le groupement gymnique



Le motocross club Les Meyrinos



L'association des Pony-Games



La société de tir



Le groupement d'Aéromodélisme Genève (GAM)



Le club de pétanque





Jeunesse

- ◆ Six jeunes de notre commune ont atteint leur majorité. Ils ont eu la possibilité de participer à la soirée des **Promotions citoyennes** en février 2019. Il s'agit, par ordre alphabétique, de : Alexia Cazzola, Emilia Creffield, Pauline Hubert, Lucie Meylan, Jade Spahr et Maya Steiner.
- ◆ **Fonds du 700^{ème}** : ce fonds n'a pas été attribué, faute de candidat.
- ◆ Durant les **vacances d'été**, neuf jeunes de la commune ont été employés pour la voirie et l'entretien des bâtiments.
- ◆ Nous avons eu le plaisir de récompenser **les jeunes diplômés** suivants pour l'obtention d'un diplôme de fin d'études d'un enseignement secondaire II ou d'un apprentissage : Nicolas Honegger, Anouk Koumrouyan, Lucie Romer et David Sangleraz.
- ◆ Des travailleurs sociaux hors-murs de la **FASe** (Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle) continuent d'effectuer des tournées régulières dans le village pour discuter avec les jeunes et tenter de régler les problèmes que ceux-ci peuvent parfois poser. La subvention annuelle s'élève à CHF 10'347.00.
- ◆ La commune reste engagée dans le dispositif **CapEmploi** afin d'aider les jeunes en difficulté de formation. La subvention annuelle est de CHF 5'824.00.
- ◆ Finalement, une participation financière est toujours versée aux colonies et camps de vacances fréquentés par les enfants de la commune durant l'été, cela à hauteur de CHF 15.00 par enfant et par jour, soit pour un total de CHF 1'395.00.

Société de jeunesse



Cette année, notre société de Jeunesse (16 membres) a organisé plusieurs manifestations : soirée raclette, bal du Printemps, tournoi de pétanque, participation à la fête de Laconnix, bal d'Halloween et vin chaud lors de la décoration du sapin de Noël. Merci à tous !



Aînés

Le 13 juin, la sortie de printemps a donné l'occasion à nos aînés de découvrir le musée Olympique de Lausanne lors d'une magnifique journée ensoleillée.



Comme de coutume, nos aînés étaient très nombreux pour **fêter Noël** le dimanche 22 décembre. Un excellent repas, préparé par le Café du Levant, une animation musicale et des vieux whiskys dégustés en fin de journée (présentés par M. Taylor, que je remercie une nouvelle fois), ont magnifiquement contribué à la réussite de cette journée !

Comme ils le font depuis plusieurs années, nos aînés ont renoncé au cadeau pour offrir la somme correspondante à l'association Voix Libres dont l'objectif est de prévenir et éradiquer le travail des enfants dans les mines de Bolivie.

Prestations sociales

Notre commune est rattachée à l'Institution Genevoise de Maintien à Domicile (IMAD) de Bernex et contribue à hauteur de CHF 11'885.00 à son fonctionnement. 20 personnes de notre village ont eu recours à l'IMAD en 2019.

Vous pouvez vous adresser à l'IMAD, **022 420 20 14**, pour toute demande d'aide sociale, mais aussi pour du soutien en cas d'enfants malades, des consultations de santé maternelle et infantile suite à une naissance, ainsi que l'appui aux parents en situation familiale difficile.



Aide humanitaire

Centre de formation au Burkina Faso (www.burkina.ch)

Enseignement :

62 % des élèves parrainés ont réussi leur année 2018/2019. La nouvelle année scolaire 2019/20 a bien commencé à la mi-septembre avec un effectif en forte hausse, car notre centre de formation compte 322 élèves (dont 240 en enseignement général), soit un record absolu ! L'enseignement professionnel compte 70 jeunes répartis en construction métallique et couture.

Agriculture :

Une bonne saison des pluies a permis d'obtenir de bonnes récoltes pour approvisionner la cantine et vendre le solde. La zone de maraîchage est surtout cultivée de janvier à juin, saison sèche, quand les cultivateurs ne sont plus occupés par les travaux dans leurs propres champs. Une partie est utilisée pour la formation en agriculture.

La société BIOPROTECT a été chargée de former un groupe de cultivateurs et cultivatrices dans les domaines de l'agriculture, de la commercialisation et la gestion agricole ainsi que de l'élevage. Le choix de la société Bioprotect s'est avéré excellent et la qualité des cours, aussi bien théorique que pratique, a été très bonne. Un deuxième groupe de 35 personnes suivra. Par la suite, ces cycles de cours se répéteront avec 2 ou 3 personnes leaders qui ont participé aux différentes formations et qui sont capables de redonner les mêmes cours.

L'activité de production d'œufs continue à très bien fonctionner.

L'association a également investi dans l'achat d'un camion et d'un tracteur qui seront très utiles.

Recherche de fonds

Différents événements ont permis de récolter quelques milliers de francs :

- la grande fête de Laconnix mi-août,
- le traditionnel concert de fin août à Soral,
- un loto à la salle communale d'Onex en octobre,
- le marché de Noël à Avully.

Parrainages :

Actuellement 53 jeunes sont parrainés par des personnes de nos communes mais de nombreux enfants ne peuvent pas intégrer notre structure faute de moyens financiers. Nous





cherchons toujours de nouvelles personnes afin d'assurer un meilleur avenir à d'autres jeunes et les soutenir financièrement. La liste des élèves en attente de parrainage est encore longue !

Vu la situation sécuritaire très incertaine, le président de l'association, M. Philippe Lädemann, a dû annuler son voyage annuel sur place.

J'aimerais conclure en remerciant chaleureusement M. Philippe Lädemann pour son engagement et M. Victor Pahoulabou, directeur fidèle et dévoué.

Notre subvention annuelle de CHF 6'000.00 par commune est donc fort bien dépensée et sera reconduite les prochaines années.

Subventions à des œuvres caritatives

Notre commune a soutenu de nombreuses associations caritatives pour un montant de CHF 7'750.00 en Suisse et de CHF 3'250.00 à l'étranger.

Transports publics

Comme les années précédentes, la commune continue à soutenir les familles en subventionnant à hauteur de CHF 50.00 l'acquisition ou le renouvellement d'un abonnement annuel par tout jeune en formation, jusqu'à la fin de l'enseignement post-obligatoire. Ce sont ainsi 48 jeunes de notre commune qui ont pu bénéficier de cette contribution.

La commune participe toujours au financement du réseau NOCTAMBUS qui assure deux trajets nocturnes, les vendredis et samedis soirs, afin que jeunes, et moins jeunes, puissent rentrer en toute sécurité. Le détail de la ligne reliant Laconnex se trouve sur notre site internet.

Pour rappel, tout habitant de Laconnex peut bénéficier de l'achat d'une carte journalière CFF, auprès de la commune de Bernex (pour un coût de CHF 45.00).



Protection de l'environnement

Gestion des déchets

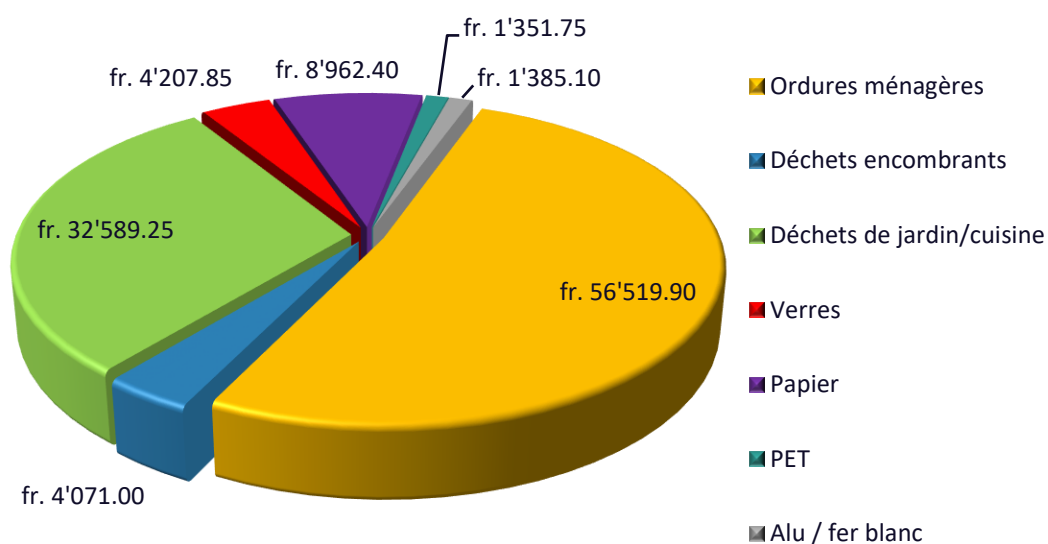
Je suis heureux de constater que notre commune contribue toujours efficacement au tri et au recyclage des déchets. Laconnex recycle en effet 65,4 % de la totalité de ses déchets et le volume de déchets incinérés diminue progressivement.

Statistiques

Types de déchets	2016 650 habitants		2017 681 habitants		2018 693 habitants		2019 692 habitants	
	Tonnage	par hab (en kg)	Tonnage	par hab (en kg)	Tonnage	par hab (en kg)	Tonnage	par hab (en kg)
Ordures ménagères*	153.8	236.6	124.9	183.4	112.26	161.99	98.57	142.44
Déchets encombrants	8.7	13.3	6.24	9.1	10.39	14.99	9.16	13.24
Déchets de jardin/cuisine	121.9	187.5	102.26	150.0	98.02	141.44	95.52	138.03
Verres	31.3	48.0	81.34	119.4	69.36	100.09	36.35	52.53
Papier	39.2	60.3	41.36	60.7	43.23	62.38	39.63	57.27
PET	2.7	4.1	2.44	3.5	2.93	4.23	2.42	3.50
Alu/fer blanc	1.3	2.0	3.28	4.8	3.74	5.40	3.47	5.01

*après déduction des déchets facturés aux entreprises (dès 2017)

Répartition des coûts 2019





Conformément à la législation fédérale et cantonale, les communes genevoises doivent mettre en œuvre des mesures afin d'inciter les entreprises à mieux trier leurs déchets et appliquer le principe de causalité (ou principe de pollueur-payeur). Les déchets des entreprises de Laconnex ont donc fait l'objet de plusieurs relevés de pesage et ce sont **19.55 tonnes** qui ont été facturées aux entreprises pour un montant de CHF 4'579.45.

La campagne pilote menée depuis janvier 2017, en collaboration avec Serbeco SA, pour la collecte des **flacons en plastique** n'a malheureusement pas donné le résultat espéré. C'est pourquoi, d'entente avec Serbeco SA, nous avons mis un terme à cet essai et retiré de la déchetterie la benne de récupération des flaconnages dès fin juin.

Nous vous remercions de bien veiller dorénavant à ne pas **jeter les flacons en plastique** dans la benne prévue pour le PET, mais **exclusivement dans les incinérables**, ceci afin de préserver la qualité du PET.

Pour rappel, seules les bouteilles de boissons en PET sont récupérées pour être recyclées.

Si vous avez un doute, posez-vous les trois questions suivantes :

- S'agit-il d'une bouteille ?
- La bouteille est-elle en PET ?
- Contenait-elle une boisson ?

Si vous répondez par l'affirmative à toutes ces questions, la bouteille peut être éliminée avec le PET. Dans le cas contraire, jetez l'emballage dans vos ordures ménagères, même si le symbole PET figure dessus.

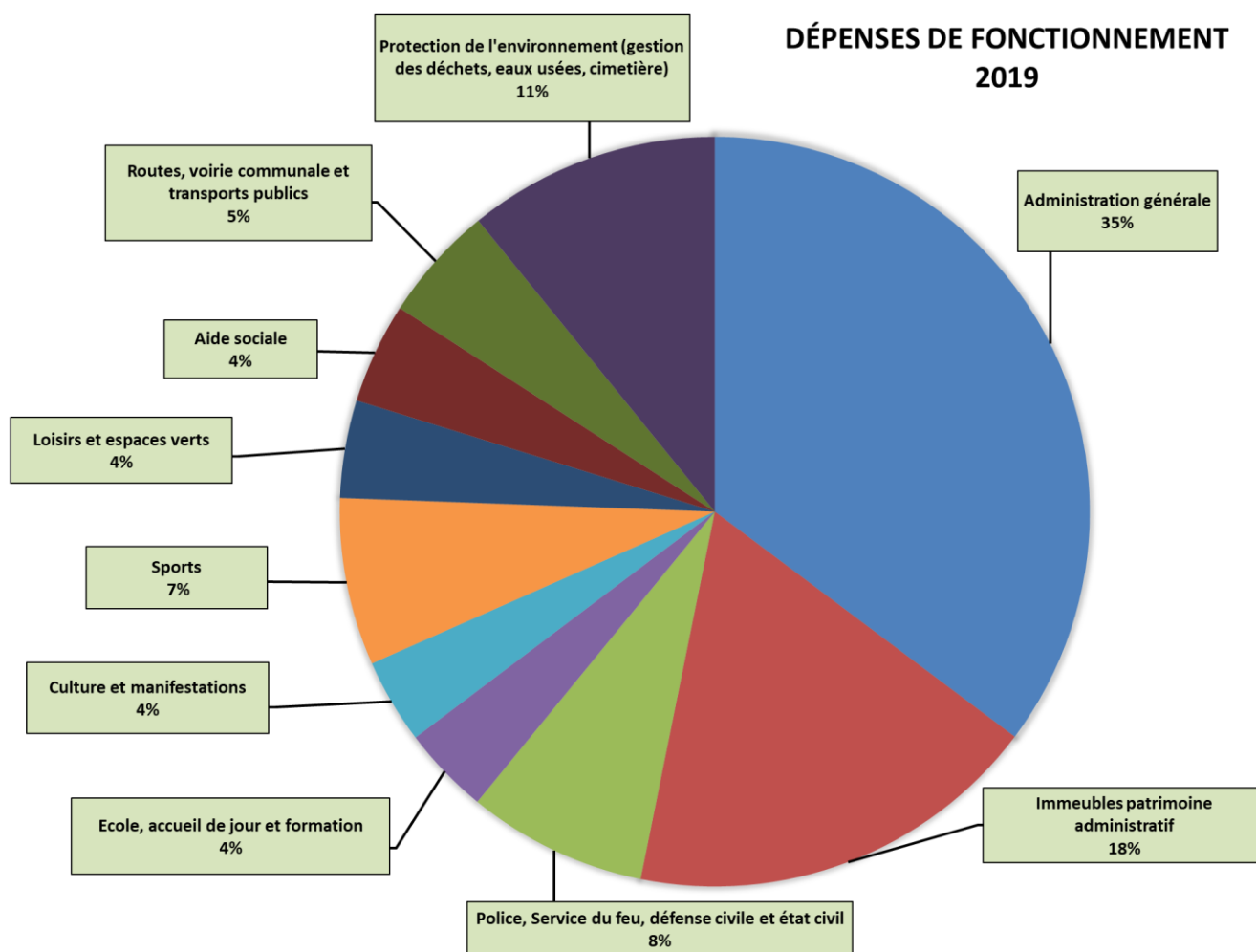
Je vous remercie également d'être attentifs à respecter l'usage en vigueur à la déchetterie, en particulier de ne rien déposer en dehors des différentes bennes. En effet, la commune étant confrontée à une augmentation des cas d'incivilité et des dépôts sauvages, je suis navré de vous informer que nous étudions la possibilité d'installer à la déchetterie un système de vidéo-surveillance dans le but d'identifier et sanctionner les contrevenants.



Comptes communaux

Le résultat des comptes 2019 se présente comme suit :

Charges de fonctionnement	CHF	2'079'338.18
Revenus de fonctionnement	CHF	2'710'659.66
Amortissements	CHF	450'620.44
Excédent de revenus	CHF	631'321.48
Centimes additionnels		44





Commentaire financier

Suite aux profonds changements comptables 2018, afin d'adopter le nouveau modèle comptable requis pour les administrations publiques, la présente clôture des comptes s'est déroulée de manière plus sereine.

Les remarques du service des affaires communales sur les comptes 2018 ont été intégrées dans la pratique comptable 2019, notamment en ce qui concerne les investissements et les réévaluations de certains éléments du patrimoine financier.

Les comptes 2019 de la commune de Laconnex bouclent sur un excédent de revenus du compte de résultats de 631 321.48 F.

Le total des revenus s'élève à 2 710 659.66 F et est légèrement supérieur à celui prévu au budget. Le total des charges s'élève à 2 079 338.18 F et est inférieur de 21% au budget voté. En comparaison avec les comptes 2018, les charges ont progressé de 6%.

L'augmentation des revenus provient principalement de l'accroissement des revenus fiscaux et d'une plus grande contribution de la péréquation financière intercommunale en faveur de la commune (250 356 F).

En ce qui concerne la diminution des charges, elle provient par-dessus tout d'économies de dépenses, en particulier dans les équipements et aménagements de la mairie suite à sa rénovation, ainsi que dans les frais d'organisation de la grande fête villageoise « Laconnix » en août. En outre, la rénovation de l'éclairage public, prévue au budget de fonctionnement, sera finalement mise en œuvre dans le cadre des travaux de réalisation du séparatif des canalisations et donc incluse dans l'investissement de construction en 2020.

Aucune nouvelle réévaluation des bâtiments du patrimoine financier n'est intervenue puisque celle-ci doit être effectuée tous les 5 ans.

Cet excédent de recettes et la bonne santé financière de la commune me rassurent quant à notre capacité à faire face aux besoins conséquents de trésorerie en 2020. En effet, le démarrage des travaux de construction de notre système d'assainissement va générer des coûts d'investissement de l'ordre de 4.5 millions. Et cela n'est que la première étape qui concerne les voiries Mollaz, Eaumorte, Rupettes, Four-Banal et Maison-Forte entre 2020 et 2023.

Si la plus grande partie de ce financement sera prise en charge par le Fonds intercommunal d'assainissement, selon le nouveau dispositif cantonal inscrit dans la loi sur les eaux, la commune devra financer les charges ne relevant pas de ce fonds, par exemple la rénovation de l'éclairage public et une partie des aménagements des chaussées. Mais surtout, la commune assumera le subventionnement à concurrence de 7 000 F du raccordement aux nouvelles canalisations publiques de chacune de vos habitations.



Cette décision d'octroi d'une subvention aux privés a été prise par le conseil municipal, car il a jugé essentiel de participer à l'effort financier que tous les propriétaires de la commune devront fournir, afin que nous puissions à l'avenir bénéficier d'un réseau efficace et adéquat pour faire face, notamment, à l'augmentation des épisodes de fortes pluies.

Il est heureux que l'endettement actuel de la commune soit très peu élevé et que nos investissements aux dépenses du patrimoine administratif ont pu être financés intégralement par nos propres moyens en 2019. Ainsi, le coût global de la rénovation de la mairie n'a pas nécessité le recours à l'emprunt.

Il n'en ira pas de même pour les travaux de construction du séparatif pour lesquels la commune devra recourir en 2020 à un crédit auprès d'un établissement bancaire.

Remerciements

Mesdames et Messieurs habitantes et habitants de Laconnex,
Chères et chers collègues du conseil municipal,

Cette année 2019, dernière année de ces cinq années de législature, aura permis à votre conseil municipal de mettre en œuvre des projets qui lui tenaient à cœur : rénover la mairie et préciser les conditions de réalisation du projet essentiel de construction de notre système d'assainissement. Les discussions sur ces deux sujets d'importance ont alimenté des débats constructifs et féconds afin de rechercher les solutions les plus adaptées à notre commune. J'ai beaucoup apprécié de travailler avec vous toutes et tous, chers membres du conseil municipal, et je vous remercie très sincèrement de l'attitude toujours positive et respectueuse dont vous avez fait preuve. J'espère vivement que cela perdurera.

De même, la collaboration avec mes adjoints s'est déroulée dans un climat agréable, Mme Rudaz et M. Gantner contribuant à concrétiser avec pragmatisme les décisions du conseil et à défendre nos intérêts dans les instances intercommunales et cantonales. Je les en remercie chaleureusement.

Une dédicace toute particulière à nos secrétaires, Mesdames Koumrouyan et Dupraz, qui ont su s'adapter aux conditions un peu spartiates de la vie en container et ont géré un double déménagement, d'une bonne centaine de cartons, dans un aller-retour orchestré très professionnellement. Merci beaucoup de votre indéniable souplesse d'esprit, toujours dans la bonne humeur.

L'expression de ma gratitude va également à M. Krasniqi qui gère avec compétence et autonomie l'entretien de nos infrastructures et espaces verts, de même qu'à Mme Krasniqi pour son dévouement.

En outre, il me tient à cœur de remercier cordialement toutes et tous qui œuvrez dans les associations et sociétés locales pour proposer des activités multiples si essentielles à faciliter et enrichir la vie dans notre village.

Pour terminer, je souhaite adresser un remerciement tout spécial à l'équipe qui nous a offert cette magique fête « Laconnix » qui restera gravée dans l'histoire de notre commune. Son comité, constitué de Madame Marie-Claire Colliard et de Messieurs Marc Dupraz, Ben Hubermann, Yves Mermet, Maxime Dethurens et Frédéric Ruch, ainsi que tous les bénévoles, ont déployé durant une année une énergie incroyable pour nous offrir trois jours de festivités hors du commun. Le village a été complètement transformé et l'on se serait bien cru revenu à l'âge des irréductibles ! c'était vraiment formidable, preuve en est la prodigieuse et inimaginable affluence chaque jour. Par Toutatis, la fête fut si belle que le ciel a bien failli me tomber sur la tête. Un énorme MERCI !

Hubert Dethurens
Maire



Annexes

- Rapport de l'organe de révision
- Bilan 2019
- Compte de résultat échelonné 2019
- Compte de résultat par fonction 2019
- Investissements

